

prendre. Il n'est donc pas hors de propos d'obvier à un pareil inconvénient, en dressant un tableau fidèle des articles qu'ils publient. L'auteur seul peut se livrer à cette tâche, qui est moins grave pour lui que pour tout autre. Voilà pourquoi, suivant l'exemple de M. Sulte, j'ai entrepris de livrer au public des chercheurs les titres de mes écrits avec l'indication de la revue ou du journal où ils ont vu le jour.

Ce n'est pas une œuvre d'ostentation, c'est une œuvre de dévouement à la noble cause historique. Qui pourrait nous en faire un reproche ?

N.-E. DIONNE

